



ATON-ATL

LA GESTION DURABLE ET
ÉCOLOGIQUE. DE L'EAU

Organisme de formation professionnelle
enregistré auprès de la préfecture de la Région Alsace
sous le N° 4267 05548 67. Ceci ne vaut pas agrément de l'état.

76 rue du Haut Barr – F.67700 Saverne

Tel 03 88 91 23 12

-

Email aton.atl@bbox.fr

Sarl au capital de 4000 €- N° TVA CE: FR614 797 679 98 -RCS Saverne 479 767 998

FORMATION
"L'EAU DOMESTIQUE »
Pure ? Dynamisée ? Alcaline ? Hydrogénée ?
1 jour - 8H - Lieu : Saverne (ou Visio)
16 juin 2021

Programme de la formation

Contenu :

Cette formation présente l'ensemble des utilisations domestiques de l'eau. Vous serez initiés aux techniques de purification de l'eau de boisson. Grâce à une approche intuitive de la physique quantique, il vous sera aussi possible de vous faire une idée sur le sens physique du mot « dynamisation » et quel peut en être l'intérêt, aussi bien pour l'eau de boisson que pour le traitement du tartre. Vous découvrirez ce que sont les eaux basiques et (ou) hydrogénées. Et pour l'ambiance, intérieure comme extérieure, nous parlerons un peu de fontaines et de plans d'eau, même petits.

Public :

Toute personne qui se pose des questions sur l'eau, la dynamisation et toutes les techniques associées. Cette journée peut servir d'initiation aux professionnels de l'eau, qui souhaitent se réorienter vers le « durable et écologique ».

Niveau de connaissances préalables :

Ouverture d'esprit et émerveillement, et ne pas avoir peur de faire un peu de « technique ».

Objectifs pédagogiques :

Permettre aux stagiaires de clarifier leurs idées sur

- Quelques propriétés de l'eau : acide / base ; oxydoréduction ; minéralisation, dureté conduction / résistance.
- Ce que recouvre le mot dynamisation du point de vue mythe et du point de vue physique
- Techniques pour purifier et dynamiser l'eau de boisson.
- Techniques pour obtenir une eau sanitaire de réseau douce et agréable au toucher
- Importance écologique du plan d'eau (même tout petit) au jardin, ou sur le balcon.

Compétences visées :

Les compétences acquises seront fonctions des connaissances de départ, et de l'assimilation du cours. La compétence 1 sera acquise sans problème, mais la compétence 4 demandera des compétences complémentaires acquises par ailleurs.

1. Être capable de dynamiser son eau
2. installer un (micro) plan d'eau extérieur et le gérer de façon adaptée
3. Être capable de comprendre l'offre d'un professionnel sur les traitements de l'eau et poser les bonnes questions.
4. Être capable de choisir du matériel de traitement de l'eau et de l'installer soi-même.

Programme

Traitement et dynamisation de l'eau de boisson

- L'eau et ses propriétés :
 - ◆ Minéralisation,
 - ◆ Dureté
 - ◆ Notion de pH,
 - ◆ Pouvoir oxydant / antioxydant,
- Aperçu de bio-électronique de Vincent et le pouvoir de l'eau hydrogénée.
- La purification de l'eau de boisson :
 - ◆ Types de filtrations / efficacité
 - ◆ Des prix et les budgets à prévoir selon les technologies.
- Dynamiser l'eau pour la boisson, et pour traiter le tartre :
 - ◆ Le sens physique de la dynamisation.
 - ◆ Dynamisation et information
 - ◆ Traiter le tartre :
 - x principe
 - x quelques appareils.
- Fontaines et plan d'eau :
 - ◆ Entretien la santé et la biodiversité.

Travaux pratiques :

- Mesure de pH, pouvoir oxydant, dureté, minéralisation de l'eau du lieu
- Présentation de matériel type
- Démonstration de dynamisation réalisable facilement chez soi.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

Moyens pédagogiques :

- Au début de la journée, les stagiaires recevront un support de cours qu'il est conseillé de compléter par des notes.
- La journée comprend environ 4h30 de cours théoriques, 1h30 de travaux pratiques et 2 heures d'échanges avec la formatrice.
- Travaux pratiques : démonstrations.

Moyens d'encadrement :

La formation est assurée par Mme Sylvie Réant ingénieur chimiste ENSCP, Master2 en biologie, qui travaille depuis plus de 30 ans sur différentes problématiques liées à l'eau. Après avoir travaillé environ vingt ans dans l'industrie en tant qu'ingénieur conseil dans les appareils à pression et dans le

traitement de l'eau, elle a créé la société Aton Atl en 2005 pour travailler dans la gestion écologique de l'eau. Elle a été formée à la physique quantique et ses applications à la biologie, durant 4 années, de 2010 à 2014, par Marc Henry, Professeur des Universités. Elle a progressivement orienté son activité vers des formations techniques très novatrices sur la physique quantique appliquée à la biologie, au traitement de l'eau ou encore à l'agriculture. Aton-atl est devenu un organisme de formation enregistré au DataDoc..

Matériel :

- Salle de cours équipée d'un vidéoprojecteur,
- Appareils de mesure concernant l'eau : pH , Red-Ox, Conductivité,
- Matériel pour dynamiser
- Matériel de filtration de l'eau à titre d'exemple.

Horaires :

9h-18h00. Accueil à partir de 8h45. Une pause déjeuner de 1h00 est prévue à mi journée. Soit un total de 8h de cours sur la journée.

Lieu :

Saverne. le lieu exact dépendra du nombre de personnes et de la réglementation sanitaire. L'inscription en visio-conférence est possible.

Modalités d'inscription

Date limite pour le tarif préférentiel : 12/05/2021

Date limite d'inscription : 28/05/2020

Le nombre de places est limité à 10.

Les pré-inscriptions sont prises par mail ou téléphone.

Aton-Atl vous fait parvenir une convention de formation par mail dans les 3 jours suivant votre pré-inscription. La convention de formation **doit être complétée, signée et renvoyée impérativement dans les 3 jours suivant** la réception.

Modalités financières

Tarif normal : 225 €.

Tarif préférentiel pour toute inscription avant le 12/05/2021, date d'expédition de l'acompte, cachet de la poste faisant foi: **160 € TTC** (le tarif normal s'applique en cas de financement par un OPCO, s'il n'y a pas le versement de l'acompte).

Tarif étudiant : 50 % de réduction sur le tarif normal. Moins de 28 ans et présentation d'un justificatif (carte d'étudiant).

Nota : Les montants ci-dessus ne sont pas assujettis à la TVA.

Acompte

Un chèque de caution de **30 % du montant de la formation** sur une banque française est demandé pour toute validation de l'inscription. 14 jours après la signature de la convention, il devient chèque d'acompte et ne sera encaissé qu'après le début de la formation.

Pour les francophones n'ayant pas de compte bancaire en France, l'acompte ou la caution sera payée par virement.

Conformément à la loi n° 2014-344 du 17 mars 2014, vous disposez d'un **délai de rétractation de 14 jours** à compter de la signature de la convention de formation. Le chèque de caution sera immédiatement détruit en cas de désistement durant ce délai. Un appel téléphonique suivi d'un mail suffisent.

En cas de désistement ultérieur, l'acompte sera conservé intégralement par Aton-Atl pour couvrir les frais engagés.

En cas d'inscription moins de 14 jours avant la formation, un acompte qui ne sera pas rendu est requis pour obtenir le support de cours spécialement imprimé.

En cas d'annulation de la formation par Aton Atl, le chèque d'acompte serait rendu et l'acompte payé par virement intégralement remboursé.

Modalités de paiement

Le chèque d'acompte est encaissé le 1^{er} jour de la formation et le solde est payable par chèque le jour de la formation.

Renseignements et inscription auprès de Sylvie Henry Réant : 06.22.18.71.96 -
03.88.91.23.12 - aton.atl@laposte.net